



LE PACTE DE GOUVERNANCE SE DESSINE POUR LE MANDAT À VENIR

Comment sont prises les décisions au sein de la Communauté de communes ? Comment s'organise le travail des élus ? Comment se construisent les liens entre les 15 communes ? C'est l'objet du Pacte de gouvernance, document sur lequel ont planché plus de 80 élus, le 26 octobre à Creissels.

Publié le 27 octobre 2026

Le pacte de gouvernance est un document règlementaire et fondamental. C'est une boussole qui fixe les règles et organise le travail des élus. Pour le construire et le diriger, les élus et les agents de la Com'com planchent durant les prochains mois, accompagnés par le cabinet Ygor.

Un document essentiel, loin du gadget

« Loin d'être un gadget, c'est un document qui va encadrer les relations que chaque commune va avoir avec notre Communauté de communes et que chaque élu va avoir avec les instances de la communauté » souligne Christophe Saint-Pierre, Président de la Communauté de communes. Il a rappelé le contexte actuel des collectivités locales « de plus en plus de compétences sont transférées à la Communauté de communes : mobilités, habitat, environnement, gestion des déchets.

La Com'com ne sert pas qu'à financer les projets des communes

L'objectif pour chacun des élus étant de prendre de conscience du poids de Millau Grands Causses et partager une vision globale. La Com'com n'est pas seulement un organisme servant à financer des opérations communales, il faut réfléchir autrement et voir comment ces projets s'intègrent dans une vision globale et un projet de territoire.

COMPRENDRE LE BUDGET, MUTUALISER, CO-CONSTRUIRE, DÉFINIR L'IDENTITÉ

Les élus, réunis en petits groupes de travail, ont ainsi planché sur différentes thématiques, sur le rôle de la collectivité et les enjeux pour les 15 communes. Comment éviter la réunionite et être dans la co-construction ? Comment mutualiser davantage nos ressources alors que dans l'avenir proche le budget sera clairement le nerf de la guerre ? Comment mieux comprendre le budget de la collectivité ? Comment décider ensemble des priorités et des projets structurants au-delà des compétences obligatoires ? Qu'est-ce qui définit l'identité, prend du point de vue éco, attractivité, patrimonial ou touristique ? Voilà quelques uns des sujets abordés, autour des thèmes de l'identité et de l'attractivité.



« Le pacte va nous aider à travailler ensemble, à travailler à des projets communs acceptés par tous, à faire communauté » Christophe Saint-Pierre, Président de la Communauté de communes.



Plusieurs séances de travail ateliers de co-construction seront organisées avec les agents de la collectivité et les élus, pour aboutir à une synthèse le 21 novembre puis à la rédaction du Pacte de gouvernance, qui devrait être adopté début 2027.

